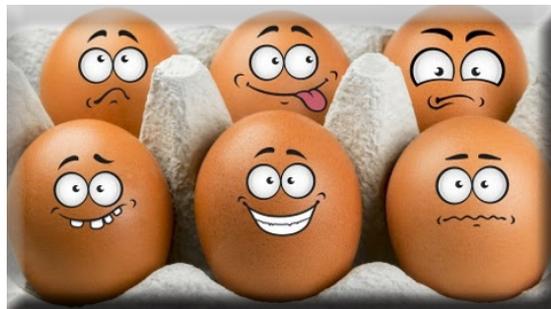


CTM

12 juillet 2017

finances
Solidaires

Entre effets d'annonce
et entretien du doute !



Banaliser l'inquiétude !

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
CCRF & SCL

DOUANES
Solidaires

I.D.D.
Solidaires
à l'Industrie et au Développement Durable

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires
Union
syndicale
Solidaires

Juillet 2017

Le premier CTM du nouveau quinquennat aurait dû se tenir ce 12 juillet en présence des deux ministres de Bercy. Convoqué pour 8 heures, seul Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances était présent et a présidé cette réunion, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics étant convoqué à l'Élysée pour participer à une réunion du Conseil de Défense.

Bruno Le Maire a résolument inscrit ses propos dans le cadre de la politique décidée par Emmanuel Macron. A l'occasion des dernières élections : les Français-e-s ont selon lui « choisi l'audace, un choix clair de transformation de notre modèle économique, de relance de la croissance et de l'activité et de réduction des dépenses publiques... » Tout en précisant que « réduire la dépense publique ne se fait pas juste pour réduire la dépense publique »... Et de rajouter que l'on peut garder un service public de qualité en réduisant la dépense... Les usagers et les agents qui ont vu fondre leurs services ont pu déjà apprécier !

Le ministre s'est ensuite fait le porte-parole de son collègue de l'Action et des Comptes publics en égrenant des priorités : la santé et la médecine de prévention (pour l'ensemble des services publics, il a annoncé une réunion ministérielle avec les médecins de prévention pour le 11 septembre), la santé-sécurité qui concerne prioritairement les agents d'accueil de la DGFIP et les douaniers ; l'action sociale pour laquelle il faut selon lui dégager des priorités et approfondir les objectifs (entendons adapter les besoins au budget) ; l'amiante et le tripode, dossier « qui ne doit souffrir aucun délai » et sur lequel toute la lumière doit être faite ; enfin, une confirmation que le recours au vote électronique pour les élections professionnelles de 2018 est acté et ce malgré la dépense supplémentaire que cela engage et contre l'avis motivé de la grande majorité des représentants des agents de nos ministères.

Pour **Solidaires finances**, d'autres réponses étaient attendues !

Avant d'entrer dans le fond de son intervention, **Solidaires Finances** a tenu à remercier les équipes du Secrétariat général et le bureau du Dialogue social de la DRH en particulier qui ont bien voulu préparer, dès potron-minet, les conditions matérielles du bon déroulement de ce 1^{er} CTM.

Sur le fond, **Solidaires Finances** a affirmé, d'emblée, son interrogation sur ce qui restait à discuter concrètement après les dernières déclarations des responsables politiques de Bercy devant les médias. Déclarations dont nous ne pouvons douter qu'elles aient au préalable reçu l'aval du Président de la République selon « les règles de bon fonctionnement » du gouvernement et du respect d'une discipline gouvernementale sur laquelle il semble à tout le moins très sourcilieux.

Ainsi, dans la foulée du rapport de la Cour des Comptes, le ministre de l'Action et des Comptes publics a, dès le 6 juillet, tenu des propos alarmistes sur l'état des finances publiques de la France. Ceux-ci en rappellent hélas d'autres tenus par leurs prédécesseurs, sans discontinuer depuis 2007.

Pour **Solidaires Finances**, avec d'autres, économistes y compris, nous avons déjà dénoncé la confusion sciemment entretenue entre déficit et dette publique et l'appel au « bon sens » du chef(fe) de famille prétendant « réduire les dépenses publiques » qui en résulte. Ainsi, en dix ans, les dépenses publiques ont progressé de 3,7 points de PIB en France pendant que le PIB réel croissait de 7,81%.

C'est un fait, plus les salaires sont comprimés, plus les licenciements et suppressions d'emplois se multiplient et plus la dette d'un ménage devient insupportable, si on rapporte à l'année cette dette souscrite par les ménages pour tantôt s'acheter le nécessaire équipement ménager ou la nécessaire voiture pour aller travailler quand, de plus, les services publics des transports sont laminés. déjà la comparaison entre État et ménage est loin d'être pertinente mais admettons, un ménage ne se priverait pas volontiers de recette comme c'est prévu.

Si le ministre de l'Économie, dans cette même veine, a déclaré lors de sa prise de fonction : « *dans une famille, on ne dépense pas plus d'argent qu'on en gagne* » ajoutant « *je souhaite qu'en France, ce soit exactement la même chose* », devons-nous rappeler que le crédit relève également d'un bon sens économique quand il n'est pas objet de spéculation ou de « produits dérivés » qui mettent en cause son utilité au service de la collectivité.

Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir acheter à comptant, et surtout pas « les gens qui ne sont rien » qui sont parfois privés du droit au crédit tant ils ont été précarisés.

Dans le secteur privé

Les ordonnances en vue de réduire le rôle de la loi et du Code du Travail risquent, avec la casse programmée du CDI et l'extension du droit à licencier à peu de frais, d'aboutir à la multiplication des « **gens qui ne sont rien** » et le règne de la précarité s'imposera à nombre de salarié-e-s. **Raison pour nous de les combattre** d'autant plus que les évolutions qui se dessinent pour les fonctionnaires empruntent les mêmes voies de la déréglementation pour eux et les services publics, seul patrimoine de celles et ceux qui n'en ont aucun autre, même caché dans un paradis fiscal.

Dans la fonction publique d'Etat

Le président de la République a annoncé **la suppression de 50.000 postes en 5 ans**. Compte tenu des créations d'emplois et les « maintiens » « avec redéploiements » prévus dans certains secteurs (Gendarmerie, Police, Défense, Éducation Nationale), les principales administrations restantes pour subir les 50.000 suppressions d'emplois, voire au-delà si les préconisations de la Cour des Comptes sont suivies, sont celles des ministères « berycyens » et de l'ancien ensemble ministériel Écologie, développement durable et énergie.

Déjà et sans attendre ce CTM de ce 12 juillet, le ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré devant les médias le 6 juillet : « **À court terme, pour mon ministère, par exemple, c'est 120 millions d'euros d'économies que nous allons nous imposer jusqu'à la fin de cette année.** » « **Et en même temps [...] on doit organiser des réformes structurelles** »...

Quelques jours plus tard, sur RTL, ce sont finalement 268 millions d'euros d'économies sur le seul exercice du budget 2017 qui ont été affichés... D'ores et déjà, notre fédération tire la sonnette d'alarme sur ce qui adviendra du prochain cadrage budgétaire triennal 2018-2020...

Nous connaissons déjà « l'exemplarité de Bercy » en matière de suppressions d'emplois, pudiquement rebaptisées « restitutions d'emplois publics ». Nous connaissons déjà les restructurations s'empilant à la chaîne sans considération pour l'expertise et les qualifications des agents assumant ces missions de service public.

Pour **Solidaires Finances**, sans entrer dans un jeu du « qui perd gagne », nous ne croyons pas, que les missions de contrôle de nos administrations puissent effectuer un saut quantitatif et qualitatif par le seul passage au numérique « à la vitesse supérieure ». Tout comme il faut par exemple des policiers et des gendarmes pour investiguer, il faut physiquement des agents en nombre suffisant pour effectuer certains contrôles économiques et financiers.

Et la nécessaire lutte contre la fraude fiscale massive, évaluée entre 60 à 80 Mds € de déficit annuel pour le budget de l'État, mérite à elle seule des moyens conséquents et non pas de nouvelles suppressions d'emplois à la DGFiP notamment (et pas seulement).

Dans un tel contexte, les questions que se posent **Solidaires Finances** et les agents sont les suivantes :

- ▶ **Quel est le montant exact des économies escomptées réalisées en 2017 dans les ministères à Bercy ? 120 millions ? 268 millions ? Plus ? (ou : qui dit mieux, avant que le marteau du commissaire priseur ne mette fin... à la surenchère...)** ;
- ▶ **plus concrètement où seront-elles puisées et combien dans chacune de nos administrations ? Et sur quel budget : fonctionnement, Action sociale, conditions de travail, Égalité professionnelle, politique du handicap qui sont autant de politiques ministérielles qui, par le passé, ont été exemplaires**
- ▶ **Quelles sont les prospectives en matière d'emplois à l'horizon 2018-2019-2020 (pour le moins)**
- ▶ **Quelles nouvelles réformes structurelles sont envisagées pour faire des économies**



Pour sa part, au-delà du programme de mesures désastreuses pour les fonctionnaires, avec rétablissement du jour de carence, nouveau gel ou cryogénéisation du point d'indice, réduction des promotions... qui sont des mesures punitives anti Fonction publique dont les agents de nos ministères seront victimes. **Solidaires Finances, constate et déplore les effets de la concentration du maillage territorial sur ses propres administrations.**

C'est vrai bien sûr pour la DGCCRF, pour laquelle la réponse au courrier unitaire du 26 juin nous est parvenu la veille du CTM. Cette direction « déverticalisée » depuis 2008, pour laquelle un énième processus de concertation va être engagé courant juillet et dont nous souhaitons qu'il ne se contente pas une nouvelle fois de constater les dégâts, sans rien y changer pour inverser la logique à l'œuvre : celle du démantèlement des contrôles et inspections indispensables aux consommateurs.

C'est vrai aussi pour l'INSEE dont les services sont de plus en plus atrophiés et dispatchés dans d'énormes régions. La casse du lien entre les collectivités locales de proximité et services de l'INSEE ont pour conséquence l'absence de commandes de statistiques locales. A l'horizon c'est l'indépendance de la statistique publique et la pérennité dans le champ public de l'INSEE qui sont en jeu.

C'est vrai pour la DGDDI structurée en inter-régions et qui essuie les conséquences locales déplorables de la mise en œuvre du Plan Stratégique de la Douane 2020 (PSD). Hormis pour la branche Surveillance, face à la purge contenue dans le PSD, c'est la dilution progressive de la Douane qui est programmée par disparition de nombreuses implantations et transfert de ses agents par redéploiements vers d'autres administrations.

C'est également vrai pour la DGE qui tente seule dans son coin et sans instance institutionnelle d'assurer l'organisation et le fonctionnement de cette direction dite « d'état majors » et qui doit gérer des agents dispatchés, depuis 2008, notamment dans les DREAL, les DIRECCTE et l'ASN, et plus récemment dans les régions fusionnées des missions auparavant réalisées dans les DRIRE, disparu avec elles le ministère de l'Industrie.

Quand à la DGFIP, les directions locales convoquent en ce moment des Comités Techniques Locaux qui multiplient à coup de serpes les « aménagements des structures et du réseau » ASR), prenant prétexte de la généralisation du PES V2 (dématérialisation de la chaîne de dépenses des collectivités territoriales), du développement de la « Télédéclaration IR », de « Téléactes » avec la profession notariale, de la mise en place de « l'accueil personnalisé sur rendez-vous », de l'aménagement des horaires d'ouverture, de la spécialisation et professionnalisation des services, ... synonymes de leur éloignement physique des administrés, citoyens et élus locaux. Officiellement, il s'agit de conserver une « taille critique » !

Pour maintenir une entrée multi-services locale, certaines directions territoriales annoncent désormais vouloir intégrer les « **Maisons de Service Public** », sortes de maisons Potemkine du service public, mises en place par les collectivités locales.

Mais qui ne devine pas que celle-ci diminuera d'autant plus que les emplois se raréfieront et qu'ils justifieront toujours plus de nouvelles concentrations et de mobilités forcées... Jusqu'à quel niveau ??? Jusqu'à quand ?



Face à ce constat, Solidaires Finances attend, des réponses concrètes et précises et de véritables engagements afin que s'arrêtent la saignée des emplois et la casse des missions au service de l'intérêt général dont nos directions sont l'objet depuis plusieurs années déjà.

Les interventions des autres organisations syndicales concernant les effectifs, les missions, les restructurations, le budget ont été convergentes avec la nôtre.

En réponse aux propos des organisations syndicales, Bruno Le Maire a tenu à rassurer : pour lui, Bercy n'est pas une administration en recul mais une administration qui a du poids et qui est crainte et respectée... La preuve à la tête de Bercy : le choix des nominations des trois ministres a du sens !!! Il a également insisté sur la nécessité pour une nation d'avoir une administration des Finances puissante, respectée et compétente (citant la Grèce en contre-exemple !). Pour autant, il reconnaît que Bercy a supporté le plus gros des suppressions d'emplois de ces dernières années, tout en précisant que désormais il s'agit de définir les missions prioritaires. Et de préciser que le projet pour lequel les Français ont voté n'a pas selon lui prévu de créations d'emplois dans la Fonction Publique.

Il a réaffirmé son attachement au « dialogue social », mais en insistant sur un dialogue social déconcentré (ça ne vous rappelle rien ? accord d'entreprise plutôt qu'accord de branche ?). En ce qui concerne le vote électronique, le ministre a reconnu le surcoût tout en rajoutant que celui-ci serait amorti sur la durée (vu que les élections ont lieu tous les 4 ans, l'amortissement va être long !). La compensation de la CSG sera abordée ce mercredi 12 juillet devant la Commission des Finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans le cadre de la Fonction publique, le ministre se dit prêt à ouvrir des discussions avec les organisations syndicales.

En conclusion, pour **Solidaires Finances**, il n'y a là aucune réponse concrète à nos interrogations et aux besoins des agents, aucun engagement (sinon concernant le Tripode pour lequel il faudrait une expertise bâtementaire pour un ... immeuble détruit il y a 12 ans !) ! Un CTM de prise de contact et pour un ministre qui se dit attaché au dialogue social, un CTM qui n'a servi qu'à une redite des annonces déjà relayées par les médias et à la communication du président de la république. **Solidaires Finances**, tout comme la CGT, ont quitté la séance, ne souhaitant pas participer au reste des débats pour lesquels il n'y avait soit rien à attendre soit des décisions déjà prises.

Convention avec le FIPH FP.

Cette convention n'a été inscrite que pour la «forme» à l'ordre du jour. En effet cette convention a été préalablement présentée aux organisations syndicales de Bercy et a été soumise au vote du Comité National du FIPHFP le 28 juin dernier. **Solidaires Finances** lors des groupes de travail a largement contribué (cf nos expressions) au contenu de celle-ci et donné un avis favorable ; avis favorable que **Solidaires Fonction publique** a porté lors de l'examen devant le comité national.

Pour autant Solidaires Finances veillera à ce que les engagements pris par le secrétariat général tant en méthodes qu'en contenu soient tenus.

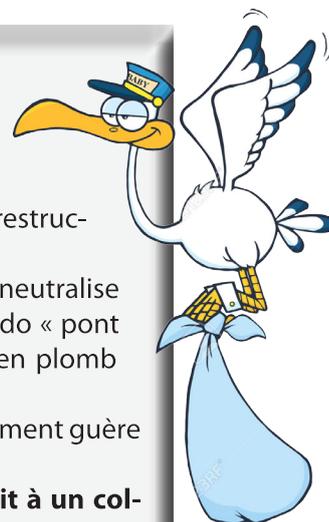
Restructuration et régime indemnitaire à la Douane

Le texte concernant la Douane évoque les mécanismes de préservation du régime indemnitaire en cas de départ de l'administration des Douanes. Il n'y a donc pas là de quoi sauter de joie, car nous sommes typiquement là dans l'ambiance « restructurations » à tout crin !

Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que ce mécanisme de « parachute » se neutralise progressivement à partir de la 5ème année (et s'arrête au bout de 7 ans). Le pseudo « pont d'or » qui n'en est donc pas un, se transformera donc relativement rapidement en plomb fondu ...

Il nous est donc impossible de nous enthousiasmer pour ce texte, qui ne prête justement guère à un quelconque enthousiasme, ni sur le fond, ni sur la portée.

Ce qu'on nous présente comme un « plus » est tout simplement ce qu'on doit à un collègue qui perd son poste et une partie de sa rémunération !



PPCR et le Statut de catégorie A du Service Commun des Laboratoires

Pour **SOLIDAIRES CCRF & SCL**, ce texte, qui ne modifie pas en profondeur le décret précédant, est une occasion ratée pour améliorer le déroulement de carrière des scientifiques de laboratoire. **Ainsi, il ne prévoit pas :**

La suppression de « l'échelon », de stagiaire comme cela nous avait été annoncé par l'UD tout au long des discussions en GT et CT du SCL,

Le transfert primes / points d'indice sur cet « échelon ». Les stagiaires continueront donc à être rémunérés sur l'indice 349,

Un grade de débouché, autre que le grade d'encadrement de DLN, pour les Ingénieurs comme **SOLIDAIRES** le revendique.

Il ne prévoit pas de rétroactivité pour les doctorants des promotions précédentes, et va donc entraîner des chevauchements de carrière. Les futurs recrutés seront bien mieux reclassés que des plus anciens.

Il n'est pas inutile de noter enfin que l'Unité de Direction n'a même pas été invitée par le Secrétariat Général du ministère à venir défendre son texte devant les représentants du personnel.